

N°2026_025

FINANCES – Budget annexe Pôle Santé – Budget Primitif 2026 – Approbation et autorisation de signer

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 17 février 2026, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie le lundi 2 mars 2026 à 20h30, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUIILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUIILLERIER, Dominique RENAULT, Isabelle BRIARD, Pascal FOULON, Valérie LABOUACHRA, Serge LEBRUN, Jean-Marc MASSE, Sylvie CLERC, Marie-Françoise QUERE, Bruno GUITTARD, Jean-Luc FOURNIER, Florence MARQUES DA SILVA, Joël GIRARD, Carl LEQUERTIER, Daniel BOCQUET, Christiane BRESSION, Éric DODET, Raymond DOUARE et Charline MARTINEAU.

En exercice : 21

Quorum : 11

Présents : 19

Votants : 21

Excusés :

Sébastien GALERON, Christine ADRIAN

Pouvoirs :

Sébastien GALERON..... Dominique RENAULT

Christine ADRIAN Marie-Françoise QUERE

Secrétaire de séance : Joël GIRARD

Secrétaire auxiliaire : Agathe SELLIER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté du 20 décembre 2024 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération n°2023_077 du Conseil Municipal relative à la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération n°2026_001 du Conseil Municipal relative à la mise en œuvre du débat d'orientation budgétaire 2026 et le rapport d'orientation budgétaire ;

Considérant la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du Conseil municipal du 19 janvier 2026 ;

Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2026 soumis au vote par chapitre et par nature, avec une présentation fonctionnelle ;

Le projet de budget 2026 s'élevant à 1 998 858,16 € se répartit ainsi :

- 78 079,60 € pour la section de fonctionnement,
- 1 920 778,56 € pour la section d'investissement.

PRESENTATION DE L'EQUILIBRE DES SECTIONS :

- **Section de fonctionnement :**

La section de fonctionnement s'équilibre à 78 079,60 € en dépenses et en recettes de la manière suivante :

DEPENSES	MONTANTS	RECETTES	MONTANTS
Dépenses réelles	66 079,60 €	Recettes réelles	57 700,00 €
Dépenses d'ordre	0,00 €	Recettes d'ordre	0,00 €
Virement à la section d'investissement	12 000,00 €	Excédent antérieur reporté	20 379,60 €
TOTAL	78 079,60 €	TOTAL	78 079,60 €

- **Section d'investissement :**

La section d'investissement s'équilibre à 1 920 778,56 € de la manière suivante :

DEPENSES	MONTANTS	RECETTES	MONTANTS
Dépenses réelles	1 920 778,56 €	Recettes réelles	1 806 555,00 €
Dépenses d'ordre	0,00 €	Recettes d'ordre	0,00 €
		Virement de la section de fonctionnement	12 000,00 €
		Solde d'exécution d'investissement reporté	102 228,56 €
TOTAL SECTION	1 920 778,56 €	TOTAL SECTION	1 920 778,56 €

Il s'équilibre de la façon suivante :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	VOTE 2025	PROPOSITION 2026
Chapitre 011 – Charges à caractère général	0,00 €	10 000,00 €
Chapitre 65 – Charges gestion courante	0,00 €	16 079,60 €
Chapitre 66 – Charges financières	12 511,60 €	40 000,00 €
Total dépenses réelles	12 511,60 €	66 079,60 €
Chapitre 023 Virement à la section investissement	10 000,00 €	12 000,00 €
Chapitre 042 Opération d'ordre de transferts	0,00 €	0,00 €
Total dépenses d'ordres	10 000,00 €	12 000,00 €
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	22 511,60 €	78 079,60 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	VOTE 2025	PROPOSITION 2026
Chapitre 70 – Ventes produits	0,00 €	8 800,00 €
Chapitre 74 – Dotations & subventions	20 000,00 €	0,00 €
Chapitre 75 – Autres produits	0,00 €	48 900,00 €
Total recettes réelles	20 000,00 €	57 700,00 €
Chapitre 002 Excédent de fonctionnement antérieur reporté	2 511,60 €	20 379,60 €
Total dépenses d'ordres	2 511,60 €	20 379,60 €
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	22 511,60 €	78 079,60 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	VOTE 2025	PROPOSITION 2026
Chapitre 10 Dotations fonds et réserves	0,00 €	5 000,00 €
Chapitre 16 Remboursement d'emprunt	10 000,00 €	40 000,00 €
Chapitre 20 Immobilisations incorporelles	215 022,49 €	143 000,00 €
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	185 841,51 €	222 000,00 €

Chapitre 23 Immobilisations en cours	2 421 500,00 €	1 510 778,56 €
Total dépenses réelles	2 832 364,00 €	1 920 778,56 €
Chapitre 001 Déficit d'investissement antérieur reporté	71 624,40 €	0,00 €
Total dépenses d'ordres	71 624,40 €	0,00 €
Dont reste à réaliser	864,00 € (Chap.20)	49 909,01€ (Chap.20) 1 224 123,35€ (Chap.23)
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	2 903 988,40 €	1 920 778,56 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	VOTE 2025	PROPOSITION 2026
Chapitre 10 Dotations fonds et réserves	72 488,40 €	0,00 €
Chapitre 13 Subventions d'investissement	821 500,00 €	1 006 550,00 €
Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilés	2 000 000,00 €	800 000,00 €
Total dépenses réelles	2 893 988,40 €	1 806 550,00 €
021 Virement de la section de fonctionnement	10 000,00€	12 000,00 €
Chapitre 002 Excédent d'investissement reporté	0,00€	102 228,56 €
Total dépenses d'ordres	10 000,00€	114 228,56 €
Reste à réaliser	0,00€	584 050,00€ (Chap.13) 800 000,00€ (Chap.16)
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	2 903 988,40 €	1 920 778,56 €

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

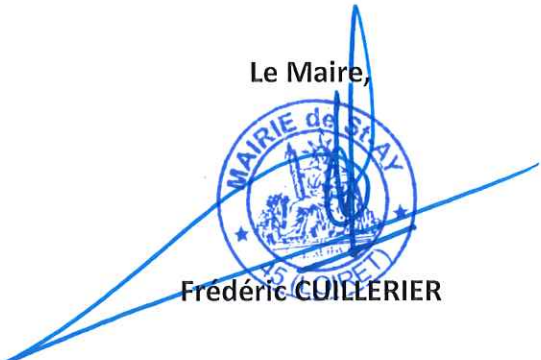
D'ADOPTER le budget annexe Pôle Santé 2026 tel que décrit dans le document annexé et conformément aux tableaux ci-dessus, au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement, chacune de ces sections étant équilibrées en dépenses et en recettes ;

D'AUTORISER Monsieur Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents afférents à l'adoption dudit budget.

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme
A Saint-Ay, le

Le Maire,


MAIRIE de SAINT-AY
Frederic CUILLERIER

Certifié exécutoire

Compte-tenu de la transmission en Préfecture le
Et de l'affichage le

Le secrétaire de séance :


Joël GIRARD

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le

Berger
Levrault

ID : 045-214502692-20260302-2026_025-BF

